

NON CLASSIFIÉ



Public Inquiry Into Foreign Interference
in Federal Electoral Processes and
Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère
dans les processus électoraux et les
institutions démocratiques fédérales

Résumé de l'interrogatoire à huis clos : Allen Sutherland, secrétaire adjoint du Cabinet, Institutions démocratiques et appareil gouvernemental*

Les avocats de la Commission ont interrogé Allen Sutherland lors d'audiences à huis clos en juillet et août 2024. L'avocat du procureur général du Canada a comparu au nom du gouvernement du Canada et a eu l'occasion d'interroger le témoin. L'audience s'est déroulée en l'absence du public et des autres Participants. Ce résumé divulgue la preuve qui, de l'avis de la commissaire, ne porterait pas préjudice aux intérêts cruciaux du Canada ou de ses alliés, à la défense nationale ou à la sécurité nationale.

Note aux lecteurs :

- Les segments de texte entre crochets sont des notes explicatives fournies par les avocats de la Commission pour aider le lecteur.

1. Interrogatoire mené par les avocats de la Commission

- [1] M. Sutherland a confirmé l'exactitude du résumé de son entrevue du 13 juin 2024 et en a approuvé le contenu. M. Sutherland a également accepté le rapport institutionnel du Bureau du Conseil privé (« **BCP** ») à titre de fonctionnaire du BCP.

1.1 Renseignements généraux

- [2] M. Sutherland est secrétaire adjoint, Appareil gouvernemental et Institutions démocratiques. À ce titre, il exerce plusieurs fonctions, notamment celle d'apporter son appui au premier ministre dans les dossiers qui touchent les institutions démocratiques. M. Sutherland apporte également son appui au ministre LeBlanc, puisqu'il est le

* Traduction.

NON CLASSIFIÉ

ministre responsable des institutions démocratiques. Les grands dossiers sur lesquels porte le travail de M. Sutherland en ce qui a trait aux institutions démocratiques incluent la *Loi électorale du Canada*, le Plan pour protéger la démocratie canadienne et la Commission des débats des chefs.

- [3] Le Secrétariat des institutions démocratiques au BCP (le « **Secrétariat des ID** ») comprend deux unités : 1) l'Unité de protection de la démocratie; et 2) l'Unité des politiques électorales et sénatoriales.
- [4] L'Unité de protection de la démocratie se compose d'environ dix analystes qui remplissent trois fonctions : premièrement, a) une fonction de recherche générale compte tenu du fait que [le domaine de la protection de la démocratie] évolue rapidement et qu'il n'existe pas de base de connaissances commune majeure. Il est donc important d'être à l'affût des nouvelles connaissances quant aux réflexions des universitaires de renom à ce sujet. La deuxième fonction b) consiste à faire progresser l'initiative de protection de la démocratie, comme l'énonce en termes généraux la lettre de mandat du ministre LeBlanc, et à fournir des conseils sur l'approche à l'échelle du gouvernement et de la société que le gouvernement tente d'établir. La troisième fonction c) concerne les relations avec les parties prenantes, et cela vise à mobiliser activement des groupes, qu'il s'agisse de groupes de réflexion, de la société civile ou du milieu universitaire, à propos de questions d'intérêt commun. L'Unité de protection de la démocratie a également lancé une importante initiative dans le but de travailler avec les provinces et territoires pour établir des connaissances communes à cet égard. À cette fin, l'Unité a conçu des guides et des trousseaux à outils pour diffuser les connaissances et elle travaille à un module de formation.
- [5] L'Unité des politiques électorales et sénatoriales réalise de même des travaux importants, mais qui sont probablement peu pertinents pour la Commission. Ses travaux portent fondamentalement sur la *Loi électorale du Canada*, une mesure législative fort importante. Les modifications proposées à la *Loi électorale du Canada* (projet de loi C-65) sont actuellement à l'étape de la deuxième lecture à la Chambre des communes, et l'Unité travaille en étroite collaboration avec Élections Canada.

NON CLASSIFIÉ

- [6] En ce qui concerne les travaux stratégiques du Secrétariat des ID, celui-ci élabore des politiques à l'appui de la réalisation du mandat et des responsabilités du ministre LeBlanc, lesquels consistent à favoriser l'adoption d'une approche à l'échelle du gouvernement et de la société pour protéger la démocratie, en mettant l'accent sur les interrelations avec la technologie. Le Secrétariat des ID mène des travaux stratégiques pour améliorer la *Loi électorale du Canada* en plus de nombreux travaux sur la mésinformation et la désinformation pour éclairer les travaux stratégiques sur la protection de la démocratie.
- [7] Le ministre LeBlanc est responsable de différentes institutions, dont la Commission des débats des chefs. Le Secrétariat des ID réalise des travaux stratégiques pour faire avancer les débats en anglais et en français auxquels les Canadiens assistent pendant les élections et qui ont une fonction démocratique très importante.

1.2 La lettre de mandat

- [8] M. Sutherland a été interrogé sur un échange de courriels datant de juin 2023 au sujet de la lettre de mandat du ministre, qui énonce les engagements pertinents de ce dernier. M. Sutherland a donné un aperçu de chacun de ces engagements. Le premier engagement énuméré consiste à « protéger les institutions démocratiques du Canada, dont le processus électoral fédéral, de l'ingérence étrangère et de la désinformation ». M. Sutherland a expliqué que cet engagement englobe les travaux des deux unités dont fait mention le paragraphe 3. Pour l'Unité des politiques électorales et sénatoriales, certains éléments du projet de loi C-65 s'attaquent aux questions entourant l'ingérence étrangère et la désinformation dans le cadre du processus électoral. La protection des institutions démocratiques du Canada englobe tous les travaux de l'Unité de protection de la démocratie.
- [9] Le Plan pour protéger la démocratie au Canada est la principale initiative en vue de l'adoption d'une approche à l'échelle du gouvernement avant la prochaine élection fédérale. L'élaboration du plan tient activement compte des divers examens réalisés, dont l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère, entre autres pour ce qui est du rôle futur du Panel des cinq, du soutien fourni par l'intermédiaire du Groupe de travail sur les

NON CLASSIFIÉ

menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections (« **Groupe de travail** ») et des communications avec la société civile. L'objectif est de le mettre en œuvre avant la 45^e élection générale.

- [10] L'engagement suivant consiste à diriger les initiatives entreprises pour renforcer les institutions démocratiques du Canada en examinant « l'interaction entre la technologie et la démocratie ». M. Sutherland a expliqué que l'on constate que des adversaires changent de tactique et que les tactiques qui ressortent du lot ont recours à l'intelligence artificielle. Les travaux en vue de la réalisation de cet engagement tiennent compte des questions concernant l'interaction entre les différentes possibilités sur le plan technologique et ce que cela peut signifier pour les menaces qui pèsent sur le système électoral et la démocratie au Canada. Ces travaux exigent en grande partie de faire appel entre autres à des universitaires et à des groupes de réflexion. Ces travaux se poursuivent.
- [11] Le troisième engagement énoncé consiste à « prendre en considération les recommandations législatives prochaines du directeur général des élections au sujet des 43^e et 44^e élections générales pour soutenir davantage la transparence, l'équité et la participation au processus électoral fédéral ». L'élaboration du projet de loi C-65 s'inscrit dans le cadre de cet engagement, et à cet effet, l'Unité des politiques électorales et sénatoriales travaille en étroite collaboration avec Élections Canada. Après chaque élection, le directeur général des élections du Canada, Stéphane Perrault, présente son évaluation et indique les aspects qui pourraient être améliorés selon lui. L'Unité consulte directement Élections Canada et formule des avis à l'intention du ministre à cet égard.
- [12] Le quatrième engagement consiste à « prendre en considération le rapport que doit présenter le commissaire aux débats des chefs sur les façons d'améliorer les débats des chefs et prendre des mesures pour veiller à ce qu'ils servent mieux l'intérêt public. Le commissaire Johnston a présenté un rapport après la 44^e élection générale. Cet engagement exige de tenir compte de ce rapport en vue de l'avenir de la Commission des débats des chefs.

NON CLASSIFIÉ

[13] L'engagement final consiste à « travailler avec Élections Canada pour trouver des moyens d'accroître la capacité des gens à voter ». M. Sutherland a déclaré que le gouvernement s'est fermement engagé à assurer l'accessibilité du scrutin, ce qui constitue l'un des aspects du projet de loi C-65.

1.3 Liens entre le Secrétariat des ID, le Secrétariat de la sécurité et du renseignement et le Secrétariat de l'évaluation du renseignement

[14] Les liens entre les travaux que mène le Secrétariat des ID et ceux que réalise le Secrétariat de la sécurité et du renseignement, le Secrétariat de l'évaluation du renseignement et le bureau de la conseillère à la sécurité nationale et au renseignement (« **CSNR** ») sont très vastes. Entre autres, la conseillère est membre du Panel des cinq. Le BCP n'est pas un organisme très vaste : il compte un peu plus de 1 000 employés, mais le « noyau » du BCP, dont font partie le Secrétariat de la sécurité et du renseignement, le Secrétariat de l'évaluation du renseignement ainsi qu'Appareil gouvernemental et Institutions démocratiques compte environ 400 employés.

[15] M. Sutherland travaille avec son homologue Nabih Eldebs, secrétaire adjoint du Secrétariat de la sécurité et du renseignement, dans le cadre du Comité de coordination des sous-ministres sur la sécurité des élections, un comité actif qui se réunit environ toutes les deux semaines.

[16] Le BCP participe aux travaux du Comité de coordination avec Élections Canada. Ce comité garantit que les mécanismes de base des élections au Canada sont protégés contre l'ingérence étrangère. Différents organismes responsables de la sécurité nationale sont également représentés. M. Sutherland présente au Comité de coordination le point de vue du Secrétariat des ID, et il a indiqué que le ministre des Institutions démocratiques, auquel M. Sutherland apporte son soutien, est le ministre responsable de toutes les modifications proposées à la *Loi électorale du Canada*. Le Secrétariat des ID travaille avec Élections Canada à cet égard.

[17] Le Secrétariat des ID et le Secrétariat de la sécurité et du renseignement forment un co-secrétariat au sein du Panel des cinq; ils s'entraident donc pour établir un plan de travail rigoureux pour ce Panel. Cela est devenu particulièrement important compte tenu

NON CLASSIFIÉ

des recommandations de M. Rosenberg à l'effet desquelles le Panel doit constamment être en état de préparation.

- [18] Le Secrétariat des ID rejoint les organismes responsables de la sécurité nationale par l'entremise du Secrétariat de la sécurité et du renseignement. En effet, lorsqu'il doit discuter de certaines questions, il procède souvent par le biais du Secrétariat de la sécurité et du renseignement, car celui-ci travaille directement avec les différents organismes responsables de la sécurité nationale sur le plan opérationnel.
- [19] Le Secrétariat de l'évaluation du renseignement est fascinant. Ses employés sont des experts chevronnés des relations entre les pays, de sorte qu'ils connaissent souvent très en détail différents pays et leurs motivations. Ce secrétariat est présent lors de certaines réunions conjointes du Secrétariat des ID. M. Sutherland n'hésite pas à parler et à travailler avec les membres de la direction du Secrétariat de l'évaluation du renseignement.
- [20] Le Secrétariat des ID contribue aussi de temps à autre aux travaux du National Security Council des États-Unis. Lorsque des questions touchent la mésinformation ou la désinformation et l'ingérence étrangère, il apporte ainsi son appui et il communique régulièrement et de façon continue avec le secrétariat du National Security Council.

1.4 Secrétariat des ID et gouvernements des provinces et territoires

- [21] À la demande du ministre LeBlanc, le Secrétariat des ID s'est penché au fil du temps sur les façons dont les processus et institutions démocratiques des provinces et territoires sont vulnérables à l'ingérence étrangère. La relation a évolué et met l'accent sur la sensibilisation des provinces et territoires. Par exemple, Stéphane Perrault et le personnel d'Élections Canada entretiennent des relations avec leurs homologues provinciaux et peuvent ainsi soulever les questions relatives à l'ingérence étrangère ainsi que les questions relatives à la sécurité des élections en général. Le Centre de la sécurité des télécommunications exerce également une importante fonction en communiquant avec les provinces, car il manque réellement d'information. Contrairement au gouvernement fédéral, les provinces et territoires ne disposent pas d'organisme responsable de la sécurité nationale.

NON CLASSIFIÉ

- [22] Le Secrétariat des ID communique également avec les provinces et territoires. Le ministre LeBlanc a récemment transmis à ses homologues des provinces et territoires une trousse d'outils, un guide et un recueil de bonnes pratiques au sujet de l'ingérence étrangère. Le Secrétariat des ID a aussi mis à la disposition de ses homologues provinciaux une partie de ses travaux par l'intermédiaire de l'École de la fonction publique du Canada.
- [23] L'École de la fonction publique du Canada est une entité fédérale qui offre de la formation aux fonctionnaires fédéraux. Le Secrétariat des ID apporte son appui à l'École dans le cadre d'une série de séances de formation sur la confiance, dont certaines sont offertes aux provinces. Plus de 2 000 fonctionnaires ont participé à une séance portant sur la confiance à l'endroit du gouvernement et la façon de réaffirmer cette confiance. Ceci est étroitement en lien avec la mésinformation et la désinformation. Le Secrétariat a demandé que l'on invite les provinces à ces séances afin que l'information soit diffusée dans l'ensemble du pays, et certaines provinces y ont participé.
- [24] Le Secrétariat des ID élabore en ce moment un module de formation sur la mésinformation et la désinformation ainsi que les communications stratégiques afin de bien faire connaître l'incidence de la mésinformation et de la désinformation sur la prestation des services gouvernementaux. Ce module de formation devrait être terminé d'ici la fin de l'automne et sera offert à toutes les provinces en français et en anglais.
- [25] Au début de juillet 2024, les dirigeants de la fonction publique du gouvernement fédéral ainsi que de chacun des gouvernements provinciaux et territoriaux ont tenu une réunion consacrée à l'ingérence étrangère. M. Sutherland était l'un des présentateurs. Les connaissances au sujet des trousseaux d'outils, des guides et des futurs plans du Secrétariat des ID ont été présentées dans le but d'informer les provinces et territoires que le Secrétariat des ID est en mesure de leur fournir de l'aide. Certaines provinces communiquent avec le Secrétariat de temps à autre, et lorsqu'elles le font, celui-ci s'efforce de leur venir en aide.
- [26] Le Secrétariat des ID tente de renforcer les capacités de la société civile et apporte son soutien au Réseau canadien de recherche sur les médias numériques (« **RCRDM** » ou

NON CLASSIFIÉ

« Réseau »). L'un des principaux objectifs du Réseau est de déterminer en temps réel ce qui constitue de la mésinformation et de la désinformation au Canada. Il est le fruit d'une initiative de collaboration au sein de la société civile et il s'agit d'un réseau indépendant du gouvernement qui surveille, entre autres, les élections provinciales. Par exemple, le Réseau surveillera la prochaine élection en Colombie-Britannique. S'il relève quoi que ce soit, il est entendu qu'il en informera la province et ses citoyens. Le Réseau, par l'intermédiaire de l'organisme qui l'a précédé (l'Observatoire de l'écosystème médiatique), a déjà surveillé des élections dans de grandes provinces, comme le Québec et l'Ontario, et il a surveillé l'élection fédérale. [À la suite de l'audience, M. Sutherland s'est toutefois rendu compte que le Réseau n'avait pas surveillé d'élection en Ontario.]

1.5 Échange d'information avec le Secrétariat des ID

- [27] L'information et les connaissances que le Secrétariat des ID reçoit proviennent en grande partie de sources ouvertes. Elles peuvent provenir du milieu universitaire, de groupes de réflexion ainsi que d'examens ou d'évaluations d'un organisme responsable de la sécurité nationale. Le Secrétariat ne reçoit pas de renseignements bruts ni de détails opérationnels, car à ce sujet, le principe du « besoin de savoir » s'applique. En général, il n'a pas besoin d'obtenir de détails opérationnels pour exercer sa fonction stratégique. Il a plutôt besoin de connaître les évaluations globales. Il reçoit donc des évaluations du renseignement, lesquelles sont transmises régulièrement. La plupart des membres du Secrétariat ont donc maintenant la cote de sécurité Très secret.
- [28] M. Sutherland convient que le Secrétariat des ID doit connaître les tendances dans le secteur du renseignement ainsi que le portrait des menaces pour réaliser ses travaux stratégiques. La plupart du temps, l'information importante qu'il reçoit est de nature comparative. Le Secrétariat examine ce que font et observent les autres pays, car il se peut qu'ils soient exposés à quelque chose avant que le Canada le soit. C'est pourquoi il est important de consulter d'autres pays. Une grande partie de l'information que le Secrétariat des ID obtient ne provient pas des organismes responsables de la sécurité nationale. Une partie provient directement de sa collaboration avec ses homologues d'autres pays.

NON CLASSIFIÉ

- [29] Lorsque le Secrétariat des ID reçoit des évaluations du renseignement, il se penche sur les outils en place et sur ce que l'information contenue dans ces évaluations signifie pour ces outils. Par exemple, comment les outils peuvent-ils être adaptés, en quoi doivent-ils être améliorés et quelles choses doit-on changer? Essentiellement, il réfléchit aux évaluations et tente de les traduire en termes stratégiques et de comprendre ce qu'elles signifient pour le Plan pour protéger la démocratie canadienne dans son ensemble. Ce faisant, il se demande si l'information exige de modifier la façon dont il affecte des ressources limitées.
- [30] M. Sutherland a déclaré que même s'il ne reçoit pas de renseignements bruts, le Secrétariat des ID se tient à l'affût de ce qui change dans le portrait des menaces en communiquant régulièrement avec le Secrétariat de la sécurité et du renseignement et en recevant des évaluations globales du renseignement. M. Sutherland rencontre régulièrement de hauts dirigeants du secteur de la sécurité nationale. De plus, le Secrétariat des ID se fait un point d'honneur de contribuer aux travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques, une organisation internationale qui fait du renforcement de la démocratie l'un de ses grands objectifs thématiques. Le fait de savoir ce qui se passe à l'échelle internationale aide M. Sutherland et le Secrétariat des ID à bien comprendre de façon générale les applications potentielles au Canada.
- [31] M. Sutherland estime avoir accès à l'information dont il a besoin. Il a déclaré qu'il ne voulait pas nécessairement que ses analystes stratégiques reçoivent des renseignements bruts. Il veut plutôt qu'ils évaluent au mieux l'état actuel des choses, notamment l'évolution des techniques et ce que cela signifie pour la protection de la démocratie. En outre, le fait de leur fournir des renseignements bruts risquerait de les empêcher d'avoir une vue d'ensemble. Le Canada dispose d'experts très compétents en matière de protection de la sécurité nationale dont le travail consiste à analyser les renseignements bruts. Il n'existe aucune lacune sur le plan de l'information tant que le Secrétariat des ID entretient des relations avec les organismes responsables de la sécurité nationale et tant qu'il peut collaborer avec ses homologues responsables des questions d'ordre stratégique. Bien que le Secrétariat ne reçoive pas de renseignements bruts, les tendances en matière de renseignement et le portrait des menaces ont de grandes répercussions sur son travail.

NON CLASSIFIÉ

1.6 Plan pour protéger la démocratie canadienne

- [32] La première version du Plan pour protéger la démocratie canadienne a été approuvée en 2018, et le plan modifié a été approuvé en 2021.
- [33] Le Protocole public en cas d'incident électoral majeur (le « **Protocole** ») a été modifié entre 2019 et 2021. Conformément à la Directive du Cabinet sur le Protocole, un rapport d'évaluation indépendant sur la mise en œuvre du Protocole a été préparé après l'élection de 2019, à titre de moyen de favoriser l'amélioration continue. James Judd a mené l'évaluation, et le Protocole a été modifié en fonction de ses recommandations. Par exemple, le terme *national* a été ajouté explicitement aux types d'ingérence, car les événements survenus le 6 janvier [soit l'insurrection au Capitole] suscitaient des craintes et on reconnaissait que l'ingérence peut être de nature étrangère comme de nature nationale.
- [34] Autre modification, qui fait également suite aux événements du 6 janvier : on a étendu le mandat du Panel des cinq à l'ensemble de la période de transition. Cela signifie que le Panel demeurera en place entre l'élection et la formation d'un nouveau Cabinet, au cas où quelque chose menacerait l'intégrité des institutions démocratiques du Canada pendant cette période.
- [35] La Déclaration du Canada sur l'intégrité électorale en ligne (la « **Déclaration** ») est une entente volontaire conclue entre certaines entreprises de médias sociaux et le gouvernement du Canada. L'objectif est d'établir des responsabilités sur le plan de l'intégrité et de la transparence. La Déclaration vise essentiellement à amener les entreprises de médias sociaux à déclarer publiquement qu'elles sont disposées à suivre les principes énoncés dans la Déclaration. En pratique, il s'agit d'appliquer les normes de la communauté et d'établir un lien à l'égard de l'information. En 2019, quatre entreprises de médias sociaux ont signé la Déclaration : Meta (alors Facebook), Twitter (aujourd'hui X), Google et Microsoft. En 2021, le Secrétariat des ID a réussi à faire signer trois autres entreprises de médias sociaux : TikTok, YouTube et LinkedIn.
- [37] M. Sutherland a indiqué que le Secrétariat des ID a revu la Déclaration après l'élection de 2019. Le Secrétariat des ID a notamment entendu les représentants de plateformes

NON CLASSIFIÉ

de médias sociaux dire que la Déclaration améliore le profil de leur entreprise; elle a permis aux membres canadiens de ces entreprises de dire qu'ils devaient traiter avec le Canada et que la Déclaration avait un sens. Bien que la Déclaration soit une entente volontaire, elle s'est avérée utile par le passé.

- [38] Le Mécanisme de réaction rapide (« **MRR** ») a été créé par les dirigeants du G7 dans le cadre de la Déclaration d'engagement de Charlevoix. Il utilise des informations de source ouverte pour détecter l'ingérence d'origine étrangère. Pendant la campagne électorale, le MRR oriente ses ressources vers la scène canadienne afin de détecter les tentatives d'ingérence au Canada émanant de sources étrangères. Certains des problèmes cernés lors des élections ont été détectés par le MRR.
- [39] Conformément à sa lettre de mandat, le ministre LeBlanc doit coordonner une approche pangouvernementale en vue de la prochaine élection. Le Secrétariat des ID a entrepris d'élaborer une nouvelle version du Plan pour protéger la démocratie. Il examinera de très près les engagements pris dans le rapport LeBlanc-Charette, y compris ceux visant à répondre aux recommandations de M. Rosenberg, ainsi que l'évolution des pratiques dans le monde. Parmi les pratiques changeantes, on constate notamment le nombre croissant de pays qui dénoncent activement la désinformation et la désinformation.
- [40] M. Rosenberg a donné des conseils très avisés sur la manière d'accroître la visibilité du Panel des cinq avant et pendant la période électorale, et peut-être même après celle-ci. Il a recommandé que le Panel des cinq soit opérationnel plus tôt afin qu'il ne soit pas pris au dépourvu et qu'il soit toujours prêt à assumer ses responsabilités. Cette recommandation a déjà été mise en œuvre. Le Secrétariat des ID examine très attentivement la Directive du Cabinet sur le Protocole et la manière dont elle pourrait être adaptée à la lumière des faits nouveaux dont le Secrétariat a pris connaissance dans le cadre de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère.
- [41] L'un des aspects qui font l'objet d'une réflexion approfondie est la question de savoir s'il serait judicieux d'élargir le rôle du Panel des cinq, potentiellement de manière à l'amener à jouer un rôle de protection des élections fédérales du Canada dans leur ensemble. La mission du Panel des cinq, telle qu'elle est actuellement définie dans la Directive, est la suivante : en cas de menace pour l'intégrité des élections, le Panel des

NON CLASSIFIÉ

cinq doit informer les Canadiens de ce qui s'est passé et de la manière dont ils peuvent se protéger.

- [42] Il y a des questions qui n'atteignent peut-être pas le seuil établi en ce qui concerne la menace pour l'intégrité des élections, mais dont les Canadiens doivent néanmoins être informés. Le Panel pourrait jouer un rôle plus vaste en coordonnant la réponse du gouvernement du Canada afin que les Canadiens soient informés. Bien que le gouvernement ne veuille pas être l'arbitre de la vérité et ne veuille pas non plus s'immiscer dans le discours démocratique légitime, il souhaite tout de même informer les Canadiens en cas, par exemple, d'ingérence étrangère dans les médias sociaux. Et c'est justement le type d'orientation que le Secrétariat des ID est en train d'élaborer, pour établir comment assurer ces communications dans une optique pangouvernementale. L'objectif est de faire en sorte que le plan modernisé soit en place pour les prochaines élections fédérales.
- [43] Le Secrétariat des ID s'efforce de soutenir les communications stratégiques du gouvernement sur des questions telles que la mésinformation et la désinformation. Il fournit des modules de formation qui seront mis à la disposition des experts en communication de l'ensemble du gouvernement afin qu'ils examinent les cas possibles de mésinformation. Il est nécessaire d'élaborer une stratégie globale pour que les experts en communication comprennent mieux la nécessité de discréditer, incluant par anticipation, la mésinformation et la désinformation.
- [44] Le Secrétariat des ID s'inspire de ses homologues britanniques, qui ont réalisé un travail intéressant dans ce domaine afin de ne pas laisser les faux récits se développer sans aucune forme de contre-vérification des faits. Le Secrétariat travaille activement avec des experts en communication du gouvernement et l'EFPC pour concevoir ce module.
- [45] Le Secrétariat des ID a également élaboré des lignes directrices avec des experts en communication du gouvernement afin d'élaborer une approche pangouvernementale. Ainsi, si une question qui le concerne fait l'objet de mésinformation ou de désinformation, le gouvernement du Canada y répondra.

NON CLASSIFIÉ

1.7 Stratégie de lutte contre les activités hostiles menées par des acteurs étatiques

- [46] Le Secrétariat des ID a contribué à l'élaboration de la Stratégie de lutte contre les activités hostiles menées par des acteurs étatiques.

1.8 Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections

- [47] Le Groupe de travail s'est vu confier la responsabilité supplémentaire de fournir ses évaluations sur les élections partielles juste après la publication du rapport LeBlanc-Charette. Cela a été fait dans le cadre de l'annonce des élections partielles. Cette mesure visait à rassurer les Canadiens sur la sécurité et l'intégrité démocratique des élections partielles. On a maintenant eu recours sept fois au Groupe de travail pour surveiller les élections partielles. Cette démarche a contribué à normaliser le rôle du Groupe de travail, car ce groupe de travail fournit une évaluation qui est rendue publique et donne des garanties aux Canadiens.
- [48] Cependant, cela représente également une charge de travail supplémentaire pour le Groupe de travail. Il existe une conception plus large selon laquelle la protection de la démocratie canadienne ne doit pas se limiter aux élections et aux périodes préélectorales; il s'agit plutôt d'une activité continue, et cela exige que le Groupe de travail ait un statut permanent. L'idée de faire évoluer le Groupe de travail vers un statut plus permanent pourrait être intéressante.
- [49] Quant à savoir si d'autres organisations devraient être ajoutées au Groupe de travail, cela reste à voir. Par exemple, le Secrétariat des ID a actuellement le statut d'observateur, ce qui n'était pas le cas au départ. Ce statut lui permet d'avoir un aperçu de ce qui se passe du côté des services de renseignement, ce que M. Sutherland juge important.

NON CLASSIFIÉ

1.9 Breffages à l'intention des partis politiques

- [50] Lors de la 44^e élection générale, tous les partis politiques enregistrés ont été invités à assister à des breffages généraux; leurs représentants devaient simplement avoir une cote de sécurité de niveau « secret ». Le Parti libéral du Canada, le Parti conservateur du Canada et le Nouveau Parti démocratique comptent tous des membres ayant cette cote. Il est également possible que le Parti vert ait eu un membre répondant à cette exigence en 2019. Les breffages généraux ont porté sur les questions relatives au Groupe de travail, sur le fonctionnement du Panel des cinq et du Protocole, et sur les personnes à contacter en cas de problème. De tels breffages ont été organisés en 2019 et en 2021.
- [51] Le Secrétariat des ID assurait la co-présidence des réunions d'information destinées aux partis politiques, de sorte que M. Sutherland aurait assisté à ces breffages et y aurait participé en tant que co-président, aux côtés du secrétaire adjoint chargé de la sécurité et du renseignement. Les partis pouvaient également demander des breffages individuels.
- [52] En 2021, le Groupe de travail a parlé franchement des problèmes liés à WeChat. Les membres des partis ont semblé comprendre les difficultés associées à la question de l'attribution. Certaines de leurs critiques ultérieures semblent découler du fait que les choses n'étant pas présentées assez clairement dans les breffages, ils se sont peut-être sentis rassurés sur le coup, mais, avec le recul, ont commencé à nourrir des inquiétudes. Le Secrétariat des ID s'est engagé à essayer d'améliorer les breffages à l'intention des partis politiques. Il travaillera d'arrache-pied pour faire en sorte qu'à l'issue des prochaines élections fédérales, les partis soient satisfaits des informations qu'ils auront reçues.
- [53] En ce qui concerne les problèmes d'attribution, on examine notamment s'il existe des circonstances dans lesquelles le public pourrait être informé de l'existence d'activités suspectes, même si le gouvernement n'est pas en mesure de déterminer avec certitude qu'il s'agit d'ingérence étrangère. Le gouvernement ne veut pas être l'arbitre de la vérité, mais il pourrait faire une déclaration qui constituerait une invitation à la prudence pour les citoyens en ce qui a trait à une source d'information particulière. La difficulté

NON CLASSIFIÉ

fondamentale réside dans le fait que la rapidité est essentielle et qu'il n'est pas toujours possible de tirer des conclusions définitives en temps opportun.

- [54] Le deuxième type de breffage s'applique aux cas où l'on estime qu'un certain parti doit être informé d'un incident d'ingérence étrangère qui s'est produit. Ces breffages sont organisés par les organismes responsables de la sécurité nationale, et M. Sutherland n'y participe pas et n'en est pas nécessairement informé.

1.10 Surveillance de l'espace national

- [55] Le MRR est un petit groupe. Les membres de ce groupe font très bien leur travail, et il est donc important qu'ils le fassent pendant une élection. Le Secrétariat des ID entend parfois des représentants d'Affaires mondiales Canada dire qu'ils aimeraient qu'un autre ministère ou organisme assure cette surveillance. Cela montre la nécessité de renforcer les capacités, et le Secrétariat des ID a entrepris de se pencher là-dessus. Il n'y a pas encore eu de réflexion à savoir si, concrètement, il faut continuer avec le groupe établi ou essayer de former un autre groupe. Le principal problème, en particulier avec les élections partielles, c'est que le MRR fait très bien son travail mais se sent trop sollicité.
- [56] Le Secrétariat des ID s'efforce de renforcer la société civile, que ce soit par l'octroi de ressources par l'intermédiaire du RCRMN ou par la communication de renseignements, notamment aux groupes de réflexion. Il existe des laboratoires numériques dans tout le pays. Des universitaires de premier plan réfléchissent à ces questions et peuvent jouer un rôle très important dans le repérage de la mésinformation et de la désinformation. Ils ont également l'avantage de ne pas faire partie du gouvernement.
- [57] Aucun autre pays n'est confronté au même problème que Taïwan. Taïwan s'appuie sur la société civile pour lutter contre la mésinformation et la désinformation. Lors des élections de janvier dernier, la société civile a joué un rôle très actif en dénonçant l'ingérence de la République populaire de Chine. Le renforcement de cette capacité au Canada, afin que la société civile puisse faire le travail que nous espérons qu'elle fasse, est un élément important du Plan pour protéger la démocratie.

NON CLASSIFIÉ

- [58] En fin de compte, les citoyens informés sont la meilleure défense du Canada. Cela commence dans les écoles et au niveau provincial et territorial, et c'est l'une des raisons pour lesquelles la mobilisation des provinces et territoires est également importante. Il ne sert à rien de protéger les institutions démocratiques si nous ne formons pas des citoyens qui ont la démocratie à cœur. Avec les médias sociaux et la nécessité de penser de manière critique, il est vital que nous continuions à développer les instincts démocratiques de nos citoyens. Les cours d'éducation civique devraient constituer une partie importante du programme scolaire de chaque province et territoire. Dans toute société démocratique moderne, les citoyens informés doivent penser de manière critique à ce qu'ils voient et entendent. Même si cela a toujours été le cas, ce défi est bien plus grand depuis l'avènement des médias sociaux.
- [59] L'Initiative de citoyenneté numérique (« **ICN** ») existe depuis 2020 environ. Elle a reçu quelque 22 millions de dollars de financement pour approximativement 115 projets. Il s'agit dans beaucoup de cas de projets communautaires. Cette initiative contribue grandement à diffuser dans la communauté les questions relatives à la connaissance des médias. Il s'agit d'un mélange de recherches universitaires et de groupes communautaires locaux. Les groupes de la diaspora occupent une place prépondérante dans certaines initiatives de financement, et ils continueront d'être au premier plan à l'avenir. Pour fournir aux groupes de la diaspora la protection dont ils ont besoin, il est primordial d'amener les dirigeants des communautés locales à s'intéresser à ces questions.
- [60] Le Secrétariat des ID mobilise les collèges et universités principalement par l'entremise des universitaires. Le Canada propose de petits contrats de recherche à des universitaires, en particulier dans le domaine de la mésinformation et de la désinformation. Cela permet au Secrétariat des ID d'acquérir des connaissances de pointe et, parallèlement, d'orienter quelque peu les recherches des universitaires.

NON CLASSIFIÉ

2. Interrogatoire par l'avocat du gouvernement

- [61] L'avocat du gouvernement a attiré l'attention de M. Sutherland sur un document intitulé « Update on Engagement Opportunities (Fall 2023/Winter 2024)¹ » [mise à jour sur les possibilités de mobilisation (automne 2023/hiver 2024)]. Il est écrit dans ce document que l'Unité de protection de la démocratie continue à faire progresser les éléments d'une stratégie de mobilisation plus large liée à la protection de la démocratie, en particulier en ce qui concerne la désinformation, et qu'un plan de mobilisation détaillé est inclus à titre d'information. Le Groupe de coordination des directeurs pour protéger la démocratie, dirigé par le Secrétariat des ID au BCP, permet de garantir l'enrichissement mutuel des recherches entreprises par les différents ministères.
- [62] Le Guide pour lutter contre la désinformation est un document qui aide les fonctionnaires à comprendre la mésinformation et la désinformation et leurs interactions avec les communications stratégiques. Il est basé sur le modèle britannique Resist. Le ministre a communiqué aux provinces, aux territoires et aux municipalités le Guide, la Boîte à outils et un recueil de pratiques exemplaires découlant de la réunion de Paris. Tous ces documents sont en cours de traduction dans huit autres langues pour pouvoir être largement diffusés auprès des dirigeants des communautés.
- [63] En outre, on a entrepris l'élaboration de modules de formation destinés aux fonctionnaires, lesquels devraient être prêts à la fin de l'automne.
- [64] Le Secrétariat des ID est notamment préoccupé par le fait que si une communauté est fragmentée et doit s'unir, elle doit avoir accès aux bonnes pratiques et aux connaissances pertinentes. Il a donc entrepris de parrainer des rassemblements communautaires, comme le sommet DemocracyXChange, qui a eu lieu au début de l'année. Il a aussi parrainé une initiative appelée Canada Votes. Il a également travaillé avec le Conseil des Bibliothèques Urbaines du Canada sur un projet intéressant visant à atteindre les communautés par l'entremise des bibliothèques publiques. Bien que le Secrétariat dispose de fonds limités, il continue à financer la recherche universitaire.

¹ CAN033970.

NON CLASSIFIÉ

- [65] L'avocat du gouvernement a interrogé M. Sutherland sur la fréquence des échanges de renseignements avec le Secrétariat des ID. M. Sutherland a expliqué qu'il existe des groupes au niveau des directeurs et des directeurs généraux au sein desquels des renseignements sont échangés. M. Sutherland entretient également de bonnes relations avec le Secrétariat de la sécurité et du renseignement, qui est le groupe en contact avec tous les organismes responsables de la sécurité nationale. M. Sutherland ne pense pas qu'il soit nécessaire d'établir un autre mécanisme officiel pour faciliter l'échange de renseignements dont le Secrétariat des ID a besoin. En outre, comme le ministre LeBlanc est responsable de l'initiative de protection de la démocratie, le Secrétariat des ID mobilise l'ensemble du gouvernement pour recueillir de bonnes idées sur la manière de protéger la démocratie canadienne. Dans le cadre de ces discussions, la question de savoir quel problème est résolu par la proposition se pose naturellement.
- [66] Il incombe à la Sécurité publique de concevoir et de mettre en œuvre une stratégie de communication et de mobilisation pangouvernementale pour lutter contre les activités hostiles menées par des acteurs étatiques. Sébastien Aubertin-Giguère a été nommé coordonnateur national de la lutte contre l'ingérence étrangère.
- [67] M. Sutherland a confirmé que le Secrétariat des ID n'a jamais pris part à la transmission d'informations particulières à un parti politique. Les organismes responsables de la sécurité nationale gèrent les renseignements bruts détaillés; cela n'est pas du ressort du Secrétariat des ID.
- [68] M. Sutherland est revenu sur la discussion portant sur la participation de la société et des organisations civiles au nettoyage de l'écosystème. Il a expliqué qu'il faisait la distinction entre le rôle du gouvernement et le rôle d'autrui, parce que tous les rôles ne conviennent pas au gouvernement. Un laboratoire numérique indépendant qui repère quelque chose et le signale peut être un moyen plus démocratique pour la société de lutter contre la désinformation et la désinformation potentielles. Bien sûr, les laboratoires numériques n'ont pas accès aux renseignements relatifs à la sécurité nationale, et ils ne devraient pas y avoir accès, mais dans certains cas, ils pourraient voir quelque chose avant le gouvernement. Ils sont également mieux placés, car tout le

NON CLASSIFIÉ

monde ne fait pas confiance au gouvernement pour prendre des décisions dans l'espace démocratique.

- [69] Le RCRMN regroupe les différents laboratoires numériques du pays. Il existe une dizaine d'organisations qui agissent chacune de manière indépendante, mais qui échangent des informations et des pratiques. Dans un contexte électoral, si quelque chose se produisait et que le RCRMN le remarquait dans le cadre de son mandat indépendant, il le signalerait.
- [70] En ce qui concerne la meilleure approche pour lutter contre la désinformation et la mésinformation, le Secrétariat des ID travaille sur des options et sur les informations qui seront fournies au ministre pour l'aider à prendre sa décision.
- [71] En règle générale, il faut de nombreux mois avant qu'une initiative interministérielle ne soit prête à être examinée par le gouvernement. Il n'est pas anormal qu'on n'en soit pas encore rendu à définir les nouveaux éléments qui seront intégrés au Plan pour protéger la démocratie. M. Sutherland a déclaré qu'il fallait trouver un équilibre entre les mesures à prendre maintenant et les mesures qui seront prises en réponse aux conclusions de la Commission.

3. Réinterrogatoire

- [72] Le RCRMN dévoile publiquement des renseignements. Il dispose de deux mécanismes de diffusion publique. Le premier est un rapport de situation, que le RCRMN commence tout juste à produire pour essayer d'aider les Canadiens. Ce rapport de situation décrit l'état de la désinformation et de la mésinformation dans la société. Le second est un rapport instantané ou une alerte si quelque chose d'important se produit. L'un des principaux objectifs du RCRMN est de s'acquitter de ce rôle de communication publique de l'information. Le Secrétariat des ID a eu des conversations directes avec le RCRMN. Le travail du RCRMN complète celui du Panel des cinq. Des représentants du RCRMN ont donc tenu un breffage à l'intention des membres du Panel pour leur donner une idée du soutien qui n'existait pas en 2021, mais qui existera avant les prochaines élections.